Envoyé en préfecture le 08/01/2020

Reçu en préfecture le 08/01/2020

Affiché le

ID: 033-253306310-20191218-2019_06_60-DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE

Nbre de membres en exercice : 17 Nbre de membres présents : 7 Nbre de suffrages exprimés : 9

Votes: Pour: 9 Contre: 0 Abstention: 0

L'an deux mille dix neuf, le dix huit décembre à 15h00

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, à la suite d'une première réunion en date du 18/12/2019 à 14h30 qui n'a pas pu se tenir faute de quorum, se sont réunis sous la présidence de Madame Françoise de Roffignac, en la salle de réunion de la Criée à Royan.

Date de convocation: 10 décembre 2019

<u>Etaient Présents</u>: Mmes De ROFIGNAC- GOT – GUILLEN – LABARRIERE- QUENTIN. MM CORSAN-DELAUNAY

<u>Pouvoirs:</u> M. FEDIEU a donné pouvoir à Mine GOT, Mme DERVILLE a donné pourvoir à M. CORSAN

Délibération N°2019-06-060: Approbation Budget Annexe Cordonan 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1612-11; Vu l'instruction budgétaire et comptable ; Vu le DOB en date du 5 novembre 2019 ;

Il est décidé, à l'unanimité et après en avoir débattu :

Article 1 : d'adopter le projet de budget annexe Cordouan 2020, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section d'investissement à 10 190€ et pour la section de fonctionnement à 622 130€

Article 2 : d'autoriser Mme la Présidente à demander les participations au Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, au Conseil départemental de la Gironde et au Conseil départemental de la Charente-Maritime au titre du fonctionnement de Cordouan

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Royan, le 18 décembre 2019

La Présidente

Françoise de Roffignac

The Roff Grant R